

La Caravelle

La revue de l'ARDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds

Vie associative :
Coopération
entre sourds



Culture :
Les fantômes
de Goya

Dossier
Lecture labiale

Courrier des lecteurs

À propos de l'article

« Le congrès mondial des sourds » publié dans le n° 180

Suite à l'article de R. Cottin je voudrais dire que le problème de la langue est toujours très passionnel. Et même si la langue des signes a une importance très grande, il reste que la langue commune en France c'est... le français. Et il est fâcheux que l'UNISDA reste très critique vis-à-vis de l'implant cochléaire, car les parents choisissent forcément ce qui offre les meilleures chances d'éducation pour leur enfant et ils ont accès à de nombreux témoignages via Internet. Ces sujets sont tellement passionnels qu'il est préférable de laisser les associations de parents d'enfants sourds débattre de tout cela. Faut-il mettre un aidant derrière chaque enfant sourd ou derrière chaque adulte devenu sourd? Je crois que c'est irréaliste car la bonne volonté ne suffit pas et la compétence se paie cher! Sauf pour quelques rares cas où l'aide humaine est incontournable il reste que c'est la recherche et la technologie qui peuvent permettre au sourd ou devenu-sourd de se débrouiller seul.

Nous avons besoin :

- 1) de progrès de la médecine pour stopper les surdités évolutives ou mieux traiter certaines surdités de l'enfance.
- 2) d'appareils auditifs efficaces, facilement réglables et à des prix abordables (quasi jetables comme les téléphones portables)!
- 3) d'implantations cochléaires performantes. C'est une invention inattendue et incroyable, elle doit encore progresser.
- 4) de systèmes automatiques de transcription de la parole utilisables au niveau collectif comme individuel (téléphonie mobile).

Malheureusement ces 4 points ne sont les premières priorités ni du BUCODES ni de l'UNISDA.

Souhaitons-nous de l'énergie

et de l'audace, y compris en créant de nouvelles structures, pour soutenir ces priorités et accompagner les progrès de la science pour le bénéfice de tous.

□ **Jacques Schlosser**
Ingénieur, implanté cochléaire en 2005, ancien président de Surdi13 (1997-2007)

<http://parole.loria.fr/livreParole>



À chacun sa Caravelle

La rédaction

Les propos tenus dans notre courrier des lecteurs n'engagent que leurs auteurs. La lettre de notre ami Jacques Schlosser contient des appréciations critiques que certaines personnes trouveront infondées. Nous avons tenu cependant à la publier parce qu'elle apporte des éléments de réflexion importants et que nous sommes très attachés à la liberté d'expression. Nous réservons un droit de réponse dans le prochain numéro de *La Caravelle*.

Décès de Daniel Fontaine

Nous avons appris avec tristesse le départ de Daniel Fontaine qui fut le correcteur de *La Caravelle* depuis 1995, date à laquelle il avait succédé à son ami Robert Dubut. Lors de mon arrivée dans l'équipe de rédaction de *La Caravelle*, Daniel m'a gentiment mis le pied à l'étrier et a toujours répondu avec la plus grande célérité à mes demandes de correction souvent bien tardives. Nous devons nous rencontrer pour visiter ensemble la MDPH de sa région. La maladie (son « crabe ») a interrompu ce projet, Daniel a dû nous quitter. Toute l'équipe de rédaction présente à sa famille leurs sincères condoléances.

□ **Brice Meyer-Heine et l'équipe de rédaction**

Dysfonctionnements de boucles magnétiques signalés par nos adhérents

Réponse à une lettre de Suzy Bassolé signalant un mauvais fonctionnement de la BIM et demandant la poursuite du sous titrage des conférences philosophiques.

Bibliothèque nationale de France

Un grand merci pour votre message. Pour ce qui est du dysfonctionnement de la boucle magnétique du grand auditorium, la commande de l'audit vient d'être passée. Il devrait avoir lieu en novembre. Nous attendons les conclusions de la société avec impatience. Quant à la poursuite des conférences surtitrées et interprétées en LSF, le dossier a officiellement été adressé à la Fondation Orange. Nous sommes également en attente de leur réponse qui sera probablement positive. Notre demande porte sur le cycle Philosophie ainsi que sur le cycle Histoire (première conférence en janvier).

□ **Carole Roux**
Mission handicap

Appareil de correction auditive d'occasion

Suite décès, particulier vend ensemble de deux appareils SIEMENS ACURIS SM ayant servi trois mois.

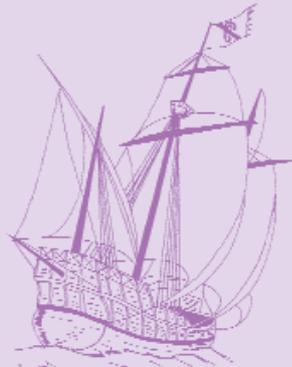
Contact : sophielamarche@free.fr
Tél. : 02 32 49 47 32



LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE

études et applications

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75



Sommaire n°181 • Décembre 2007

Courrier des lecteurs	2
Vie associative	
Des nouvelles du Dauphiné	4
L'informatique à ARDDs Pyrénées	
Le français signé à Dumas	5
Coopération entre sourds	6
Rencontres entre sourds	7
Le rassemblement du Trocadéro	8
Orthophonie	
La terminologie de la surdité	9
Dossier	
La lecture labiale	11
Les nouveautés de Brest	13
Orthophoniste en formation	
Témoignage d'une stagiaire	14
Un stage en BD	15
Culture	
Les fantômes de Goya	16
Le mime Marceau	17
Brèves	
Formation et entraînement à la lecture labiale	18
Emploi et surdité	19
Galette des Rois	

La Caravelle

est une publication trimestrielle de l'ARDDs
75 rue Alexandre-Dumas - 75020 Paris
Tél. 01 46 42 50 32

Ce numéro a été tiré à 1200 exemplaires

Directeur de la publication :

Aline Ducasse

Rédacteur en chef :

Brice Meyer-Heine

Équipe rédactionnelle :

Sophie Chaudoreille, Aline Ducasse,
Emilie Ernst, Nicole Hameau, Manuella
Lefèvre, Annie Rivoal, Catherine Sermage,
René Cottin, Jean-Pierre Loviat

Collaborateurs :

Angélique Alleman, Anne Chalan Belval,
Anne-Marie Choupin, Marie-Claude
Heydemann, Leïla Marçot, Jacqueline
Guibert, Béatrice Velay, Suzy Bassolé

Correctrice : Jeanine Roca

Mise en page - Impression :

Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs
16, passage de l'Industrie 92130 Issy-les-Mx
Tél. : 0140 930 302 - www.lmdc.net
Commission paritaire : 0611 G 84996
ISSN : 1154-3655

Amis lecteurs,



La classe, studieuse, de Jacqueline Guibert

Le dossier de ce numéro est consacré au désormais traditionnel stage d'été de lecture labiale organisé par l'ARDDs. Chaque année, de nouveaux stagiaires (personnes malentendantes ou élèves orthophonistes) viennent découvrir la lecture labiale ou se former à son enseignement.

Jacqueline Guibert, orthophoniste, nous détaille quelques-unes des raisons du succès ininterrompu de ces stages depuis 1985, année où quelques amis se sont réunis pour s'entraîner à lire sur les lèvres.

La langue des signes française, véritable langue avec sa propre syntaxe et sa grammaire, est plus difficilement accessible pour une personne devenue sourde ou malentendante et dont la langue maternelle reste le français. Cette difficulté n'empêche pas une excellente coopération entre sourds signeurs et oralistes pour défendre nos droits à une accessibilité complète dans la vie quotidienne, culturelle, et notre droit à l'information. Les sections ARDDs Isère et Pyrénées nous décrivent les actions entreprises en commun avec les sourds signeurs de leur région. Les cours de français signé dispensés le jeudi après-midi à Dumas permettent d'initier les fans de la lecture labiale à la richesse du signe et complètent notre panel de communication entre sourds. Le mime Marceau, qui vient de nous quitter, a montré dans le monde entier et auprès d'un vaste public la précision et la finesse d'une communication silencieuse.

Le monde de la surdité est vaste, chaque personne sourde ou malentendante est un cas particulier avec son histoire, ses difficultés et ses moyens de compensation. Cette diversité se traduit par une grande variété de termes utilisés pour qualifier une déficience auditive. Emilie Ernst, orthophoniste et docteur en psychologie cognitive, nous montre comment chaque dénomination traduit la représentation que nous nous faisons de la surdité.

Personnellement je pense qu'au XXI^e siècle, avec les moyens techniques et humains à notre disposition, la surdité ne devrait plus être considérée comme un handicap mais comme une différence. Cette différence peut être source de créativité. Ronsard et Goya n'étaient-ils pas des demi-sourds ?

Mais chacun d'entre vous a sa propre vision de la surdité. Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à notre enquête (page 10).

□ **Brice Meyer-Heine**

La prochaine assemblée générale de l'ARDDs se tiendra le 15 mars 2008 à 14 heures au 75, rue Alexandre-Dumas, Paris 75020.

Crédits dessins et photos :

Béatrice Velay, Jacqueline Guibert, Marie-Claude Heydemann,
Jean-Pierre Loviat, René Cottin.

Des nouvelles du Dauphiné

Nous étions quatre membres du bureau d'ARDDS 38 à avoir répondu à l'invitation du CCAS (centre communal d'action sociale) de Claix, une petite ville proche de Grenoble.

Dans la salle commune du foyer logement, nous avons rencontré une quinzaine de résidents.

L'animatrice du foyer logement était présente et très attentive. Nous pensons qu'il est très important que le personnel s'intéresse aux appareillages, car il y a souvent de tous petits problèmes faciles à régler par un familier.

Après présentation de l'ARDDS et de nos activités locales, nous avons abordé leurs questions.

Beaucoup sont venus avec l'appareil dans la poche, ou dans sa boîte, le sortant pour nous le montrer.

Une dame s'inquiète, elle vient d'un autre département et a peur qu'un nouvel audioprothésiste ne veuille lui vendre un autre appareil, le sien est très récent.

Nous lui conseillons d'aller voir le représentant de la même chaîne, de venir de notre part et de nous tenir au courant du résultat!

Une autre nous montre son appareil en disant qu'il ne marche pas... la pile était à l'envers. Remise à l'endroit, il s'avère qu'elle est usée! Après remplacement, elle nous dit : mais pourquoi vous parlez si fort? Elle a gardé son appareil tout l'après-midi en étant très contente de tout comprendre!

Un après-midi très agréable pour tous, au cours duquel nous sommes convenus que c'est bien que les interlocuteurs voient l'appareil, ils sont alors plus enclins à parler lentement et à être patients.

J'ai même raconté que notre ami Gustave avait un contour d'oreille rouge!



Les résidents du foyer logement de Claix écoutent avec attention les explications d'ARDDS 38

Nous leur avons parlé de lecture labiale, de boucle magnétique, en leur promettant de la leur faire essayer la prochaine fois.

Les audioprothésistes grenoblois vont avoir de la visite ces jours prochains!

□ Anne-Marie Choupin

L'informatique à ARDDS Pyrénées

La révolution informatique a transformé la vie moderne.



Les réseaux Internet se sont répandus dans toutes les parties du monde. Pour les personnes sourdes ou malentendantes, dont l'accès au téléphone est difficile, voire impossible, le courrier électronique et la messagerie instantanée constituent des outils de communication extraordinaires. Mais il y a un hic : pour les utiliser, il faut savoir maîtriser un ordinateur. Cet engin redoutable fait peur aux non-initiés, en particulier chez ceux qui n'appartiennent pas à la dernière génération.

Peur justifiée car, avouons-le, la formation à l'informatique n'est pas une partie de plaisir, surtout si le formateur ne sait pas adapter son discours au cas des déficients auditifs. D'où l'idée de créer des cours donnés par des instructeurs spécialisés, parlant lentement pour être facilement lus sur les lèvres et utilisant le maximum de transcriptions écrites. À Pau des cours du jeudi soir à la Maison des Sourds ont commencé au printemps dernier. Ils sont gratuits.

Le formateur est un expert en informatique, le même qui donne également des cours aux sourds de naissance, un autre soir de la semaine, car il est aussi expert en langue des signes. Le support écrit se fait par vidéo projection sur grand écran avec, en complément, un tableau et stylo-feutre pour les discussions. La Maison dispose d'une dizaine d'ordinateurs de récupération, en bon état, fournis par la Mairie et des entreprises locales.

Actuellement six adhérents de l'ARDDS Pyrénées suivent régulièrement ces cours et s'en montrent très satisfaits. D'autres élèves sont déjà inscrits pour la prochaine session.

□ René Cottin

Le français signé à Dumas

C'est en mars 2006 que j'ai commencé à donner des cours de français signé à l'ARDDS. L'accueil de l'équipe administrative et des adhérents a été très chaleureux et je me suis tout de suite sentie à l'aise. Au début, de nombreuses personnes ne savaient pas vraiment ce qu'était le français signé, il a donc fallu répondre à quelques questions.



Quelle est la différence entre la Langue des Signes Française (LSF) et le français signé ?

La LSF est une langue à part entière. Mais à la différence des langues orales, elle repose sur l'aspect visuel des gestes, de l'expression du visage, du corps, du regard... Évidemment la LSF est liée à la culture française mais elle a sa propre grammaire, qui est très différente de celle du français (par exemple, pour dire « Mon frère est gentil », on utilise les signes suivants : frère/mon/gentil.) Le français signé est un compromis entre la LSF et le français : on respecte la grammaire française, tout en ajoutant des signes. C'est un peu comme si nos mains parlaient en même temps que nous.

Quelle est l'utilité du français signé ?

Pour les devenus-sourds, le français signé présente de nombreux avantages :

- Il permet de lever l'ambiguïté sur certains mots. Le français signé aide à fluidifier la communication. Par exemple pour

la compréhension des noms propres, la dactylogogie (les lettres de l'alphabet) est très utile.

- Le français signé fait travailler les mains, les bras, l'orientation dans l'espace, l'expressivité du visage, la mémoire... C'est une très bonne gymnastique pour le corps et la tête !
- Connaître quelques signes de la LSF, c'est aussi s'ouvrir à la richesse de la culture sourde et de sa langue. Cette année Paul Claudel (sourd, enseignant de LSF à Serac) a eu la gentillesse de venir à l'ARDDS nous proposer une petite initiation à la langue des signes.

Comment se déroule un cours de français signé ?

On retire ou on éteint les appareils auditifs pour mieux se concentrer sur la vue.

On essaye aussi de ne pas utiliser la parole pendant le cours.

Place au silence et aux signes ! D'abord un peu de gymnastique pour s'échauffer les mains. Chacun tourne, plie, étire, doigts et poignets.

Ensuite on fait un peu de dactylogogie : on reprend les lettres de l'alphabet, on épelle des noms et des mots en tout genre.

Puis on révise les signes appris la semaine précédente. Parfois la mémoire nous joue des tours, on se trompe... Mais on s'en amuse toujours ! C'est ce qui est agréable à l'ARDDS, la bonne humeur et l'esprit de solidarité.

À chaque cours on apprend de nouveaux signes. Les mots correspondants sont écrits au fur et à mesure au tableau. Si un signe est un peu difficile à faire, on prend le temps de vérifier que tout le monde y arrive. Chacun participe selon son niveau et progresse à son rythme. Parfois on termine le cours par des infos sur la LSF ou bien par un petit jeu. Voilà maintenant plus d'un an que je donne des cours de français signé à l'ARDDS. Certains se débrouillent très bien maintenant. J'espère que d'autres adhérents viendront se joindre à nous, car c'est un réel plaisir de retrouver tout le monde les jeudis après-midi.

▣ Leïla Marçot

Coopération entre sourds à Pau

Dans un monde plus divisé que jamais, où les affrontements fratricides entre diverses ethnies et communautés éclatent un peu partout, où l'individualisme l'emporte sur l'universalisme et le particulier sur le général, une coopération étroite entre sourds signeurs et sourds oralistes est-elle possible ? Oui, si l'on en juge par ce qui se passe à Pau.

Lorsque notre section régionale de l'ARDDS vit le jour, en novembre 2005, nous avions le choix entre un local indépendant et la Maison des Sourds où étaient déjà installés les sourds de naissance.

Nous choisîmes la seconde solution. Il faut dire que cette Maison présente bien des avantages. Gérée par la municipalité paloïse qui prend en charge la totalité des dépenses, elle est vaste, bien équipée et située en centre ville. Créée en 1976, elle n'a abrité longtemps que des sourds de naissance.

À notre arrivée, les premiers contacts furent relativement froids. Nous avons l'impression de passer pour des intrus. Cependant, petit à petit, nos nouveaux compagnons apprirent à mieux nous connaître. Ils comprirent qu'une surdité acquise pose de graves problèmes et que beaucoup d'entre nous sont encore plus handicapés qu'eux-mêmes, d'où un gain de considération.

De notre côté, nous nous sommes progressivement débarrassés de nos méfiances et préjugés. Certes, l'esprit communautaire des sourds signeurs est très fort, et parfois gênant pour les non-initiés, mais on ne trouve chez eux aucun ostracisme marqué, aucune hostilité latente à l'égard du monde extérieur. Ils se montrent plus gais et plus décontractés que nous, probablement parce qu'ils ne sont pas taraudés par la nostalgie de l'audition perdue, et qu'ils assument plus facilement leur handicap.

Beaucoup comprennent sans trop de difficulté le français écrit et apprécient les sous-titres, bien qu'ils se sentent plus à l'aise avec une traduction gestuelle. Ils lisent généralement bien sur les lèvres. Certains sont même totalement bilingues et acceptent de jouer sans retenue le rôle d'interprète. Il n'y a donc pas de mur infranchissable

pour communiquer au sein de la Maison. La condition nécessaire et suffisante pour que la coopération fonctionne correctement est le **respect mutuel**. Nous respectons leur langue des signes. Ils respectent notre exigence de la transcription écrite.

Bien sûr, nous préférons éviter d'aborder le sujet qui fâche : celui des implants cochléaires.

Cependant, sur ce sujet, les attitudes évoluent lentement. Certes, il reste encore parmi les signeurs de nombreux intégristes, principalement chez ceux qui ont été élevés dans des familles utilisant exclusivement les signes. Pour ces intégristes l'implant est le mal absolu, une menace qu'ils combattent becs et ongles.

Mais d'autres sourds de naissance ont l'esprit plus ouvert.

de préparer des repas sur place...

Il y a ensuite l'organisation de sorties communes. Étant plus nombreux, nous pouvons louer plus facilement les services d'autocars ou ceux de guides professionnels pour nos sorties en haute montagne.

Il y a, enfin, un gain de crédibilité global. Dans certaines de nos démarches auprès des services publics régionaux, et en particulier à la MDPH, nous nous présentons comme une Union locale regroupant l'ensemble des déficients auditifs, de façon analogue à ce que fait l'UNISDA au niveau national. Nous avons ainsi beaucoup plus de force que si nous nous présentions séparément, sans que cela ne nous empêche de marquer clairement les différences dans nos besoins spécifiques.

“ Ils se montrent plus gais et plus décontractés que nous ”

Ils se rendent compte de l'effet ségrégatif de la culture gestuelle, qui limite leur accessibilité sociale et professionnelle. Ils reconnaissent qu'il est difficile de s'opposer aux progrès scientifiques de la chirurgie et envisagent, avec résignation, le déclin possible de leur culture au profit de l'oralisme. Les avantages que nous tirons de notre coopération avec les sourds de naissance sont nombreux. Il y a, tout d'abord, le partage des équipements communs : salle de réunion, vidéo-projecteur et écran, batterie d'ordinateurs qui sert alternativement aux cours de formation gestuels et oraux, matériel de cuisine qui permet

Je n'aurais pas la naïveté de croire que l'exemple de Pau est facilement généralisable. Nous avons la chance particulière d'avoir une municipalité qui s'occupe beaucoup des personnes handicapées.

Il y a aussi la personnalité exceptionnelle du directeur de la Maison des Sourds, bien-entendant et traducteur gestuel, qui joue un rôle important dans nos relations. Je suis cependant convaincu que ces conditions favorables peuvent se retrouver dans de nombreuses villes et que le schéma paloïse de coopération se développera dans l'avenir.

□ René Cottin

Rencontres entre sourds en Isère

La coopération avec les sourds signeurs s'est effectuée au cours de travaux communs au sein de l'Office départemental des personnes handicapées de l'Isère (ODPHI).

Nous avons dû apprendre à mieux connaître nos difficultés respectives.

Au cours de l'été 2001, j'ai appris l'existence d'un nouveau service du Conseil Général de l'Isère : Handicap Info 38. Je me suis renseignée alors pour pouvoir en parler aux adhérents. Dans les mêmes locaux est installé l'ODPHI dont j'ai rencontré la présidente. C'est une union d'associations d'handicapés qui travaille sur les thèmes importants pour ces associations et qui fait part de ses travaux au Conseil Général de l'Isère. On nous proposa alors d'y adhérer et de participer à la commission Surdité qui va s'installer en 2002. Cette commission est composée de représentants d'associations de devenus-sourds, de sourds signants à qui on fournit deux interprètes, de parents d'enfants sourds et de professionnels. Concrètement, au début j'étais la seule devenue-sourde car il n'y avait pas de boucle, il y avait quelques parents et une grande majorité de personnes pratiquant la langue des signes. Nous avons donc fait connaissance et appris à travailler ensemble.

Nous avons mis quelques temps avant de vraiment communiquer. J'avoue que personnellement j'ai eu très rapidement de bons contacts avec les professionnels (assistante sociale) et puis j'ai commencé à écrire à ceux qui signent et me suis rendu compte que l'écrit n'était pas facile pour eux. Ensuite, je leur ai parlé et ai remarqué qu'ils avaient souvent une bonne lecture labiale, donc nous avons commencé à communiquer. Je crois que les sourds signants ont vraiment compris que j'étais sourde quand on a installé une boucle magnétique dans la salle de

réunion et que je me suis mise à participer et même à faire le compte rendu. Avant cela, je pense que pour eux un devenu-sourd était un malentendant, donc un entendant qui avait des problèmes! Depuis, ils ont compris notre problème d'entendant ayant perdu

et qu'on ajoute devenus-sourds et malentendants chaque fois que l'on parlait des personnes sourdes. Cela n'a pas allégé le texte, mais cela a montré notre présence et la demande de prise en charge de nos besoins. Je peux dire que maintenant nos

“ On a compris que j'étais sourde lors de l'installation d'une boucle magnétique ”

en partie ou totalement l'ouïe, et que nos besoins étaient différents. Le premier travail de cette commission a été la réalisation d'un livret appelé « Surdité » faisant l'inventaire de ce qui existe en Isère sur ce sujet : les associations mais aussi les établissements et les services. Ensuite nous avons préparé un dossier pour le schéma départemental « handicap ».

Là, cela a été difficile pour moi, car on parlait beaucoup des besoins en interprètes en langue des signes et on mettait une majuscule à Sourd. Quand j'ai compris la signification culturelle de cette majuscule, j'ai dit que le mot de sourd était beaucoup plus large et n'était pas réservé aux personnes pratiquant la langue des signes. N'ayant pas réussi à faire admettre mon point de vue, j'ai obtenu que, dans le dossier, on enlève la majuscule

relations sont cordiales. Pour l'instant, nous nous rencontrons seulement dans ce cadre-là. L'ARDDS 38 est une association en grande majorité troisième âge et les signants que nous rencontrons à la commission sont plus jeunes. Mais je souhaite que nous prenions le temps de faire autre chose ensemble! Nous poursuivons cette année le travail sur les personnes âgées sourdes ou devenues-sourdes et nous serons trois personnes de l'ARDDS 38 aux réunions, car maintenant, il y a une boucle.

Nos contacts avec la maison départementale des personnes handicapées d'Isère (MDPHI) ont été facilités, car le service Handicap Info 38 a été intégré dans la MDPHI et nous le connaissions bien. Mais ce sujet sera développé dans un autre numéro.

☐ Anne-Marie Choupin

Le rassemblement du Trocadéro

Le 29 septembre dernier, à l'occasion de la Journée Mondiale des Sourds, une manifestation organisée par l'UNISDA (Union nationale pour l'insertion sociale des déficients auditifs) s'est déroulée sur l'esplanade du Trocadéro.

De nombreuses associations y participaient, représentant les handicapés auditifs dans toute leur diversité : sourds de naissance, signeurs et oralistes, devenus-sourds et malentendants, parents d'enfants sourds, sourds malvoyants, promoteurs de la langue parlée complétée...

Bien que modeste par le nombre des manifestants (trois à quatre cents), le rassemblement se déroula dans une ambiance remarquablement conviviale et fraternelle. Ce qui prouve bien, qu'en dépit des différences, il est possible de s'unir dans la bonne humeur pour présenter des revendications communes.

Les orateurs se relayèrent pour adresser au gouvernement un rappel de ses promesses.

Ils réclamèrent l'application concrète et rapide de la loi de 2005 garantissant l'égalité des droits et des chances.

Ils insistèrent particulièrement sur trois points : la généralisation du sous-titrage à la télévision, la création de relais téléphoniques et l'assistance scolaire spécialisée des enfants et étudiants sourds.

De nombreuses banderoles émergeaient au-dessus des têtes. Elles affichaient des slogans divers, exprimant notre volonté commune de devenir des citoyens à part entière. Pour les devenus-sourds, le Bureau de Coordination en avait préparé deux, sur lesquelles on pouvait lire :

« **Quand c'est écrit, j'entends mieux** » et « **Tous au téléphone avec les centres relais** ».

Tout avait été mis en œuvre pour faciliter la compréhension des discours : traduction simultanée par interprètes gestuels, codage en langage parlé complété (LPC), grande boucle magnétique faisant le tour de l'esplanade et écran sous tente pour la transcription par vélotypie. Il y avait des journalistes et des représentants des chaînes de télévision. Le soleil lui-même fit son apparition.

Nous étions une vingtaine de l'ARDDS, groupés autour de notre présidente, heureux de nous retrouver dans ce mouvement solidaire, tout en admirant le magnifique panorama constitué par la perspective du Champs de Mars, avec la tour Eiffel dressée dans son axe.

□ René Cottin

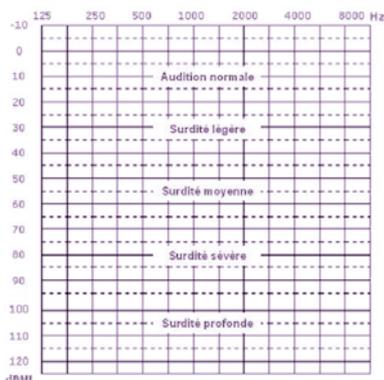


La terminologie de la surdité

Demandez aux gens dans la rue : « Qu'est-ce qu'un sourd ? ».

Vous recueillerez des réponses diverses parmi lesquelles : « c'est quelqu'un qui n'entend pas », « c'est un handicapé », « c'est une personne qui parle avec ses mains », etc.

A priori tout le monde a raison. Mais vous, vous êtes quoi dans tout ça : un sourd, un demi-sourd, un malentendant, un déficient auditif, un vrai sourd, un devenu-sourd, un sourd prélingual, un sourd de naissance, un sourd oraliste, un sourd gestuel, un sourd tardif, une personne qui entend mal, qui a un handicap auditif, qui est dure de la feuille, sourdingue, sourde comme un pot? Choisir une expression plutôt qu'une autre, c'est d'une certaine façon, dire comment on perçoit sa propre surdité, ou celle des autres. L'évolution historique des terminologies reflète l'évolution de notre société dans sa façon d'envisager la surdité, comme déficience, handicap, ou différence. Au XIX^e siècle, les sourds de naissance étaient appelés « sourds-muets », terminologie maintenant désuète; le mot « sourd » désignait des personnes devenues « dures d'oreille » et le terme « cophose » désignait la surdité totale. Au XX^e siècle, les termes « déficient auditif », « malentendant », « hypo-acousique » signent le passage à la médicalisation de la surdité.



La surdité vue comme déficience
Parler de *déficience auditive*, c'est considérer la surdité comme un manque physique. Mesurer cette déficience revêt un caractère technique : il s'agit de mesurer en quoi chaque individu s'écarte de l'audition normale.

“ Mais, las ! à mon retour
une âpre maladie,
Par ne sais quel destin,
me vint boucher l'ouïe...
j'en reste demi-sourd. ”

Ronsard, *Élégies*, XVI.

Le BIAP (Bureau International d'audiophonologie) a établi l'échelle de gravité suivante :

- **Entre 0 et 20 décibels de perte** : audition normale
- **Entre 20 et 40 décibels de perte** : surdité légère
- **Entre 40 et 70 décibels de perte** : surdité moyenne
- **Entre 70 et 90 décibels de perte** : surdité sévère
- **Plus de 90 décibels de perte** : surdité profonde.

Les termes de « demi-sourd » pour parler de surdité moyenne ou de « demi-sourd sévère » pour parler de surdité sévère n'ont pas un grand succès car ils sont source de quiproquos : dire que vous êtes demi-sourd risque de conduire votre interlocuteur à comprendre que vous n'êtes sourd... que d'une oreille ! Le terme « malentendant » sera préféré.

Le terme « sourd » est en général réservé aux sujets dont la déficience auditive est sévère ou profonde. La « cophose » ou « anacousie » est quant à elle définie comme une absence de réaction à tout son, même supérieur à 120 dB (bruit d'un avion au décollage).

La surdité vue comme handicap
Au-delà d'une déficience physique, la surdité est aussi un handicap dans la mesure où elle exclut l'individu totalement ou en partie de certains lieux et rôles sociaux.

Cette définition sociale du handicap met l'accent sur le caractère relatif de la déficience. Elle n'entraînera donc pas forcément le même handicap chez deux personnes.

C'est précisément ce que les maisons du handicap (MDPH) sont chargées d'évaluer, notamment pour la prestation de compensation du handicap.

Une question d'âge de survenue de la surdité

Si une surdité sévère à profonde est présente dès la naissance, on parlera de « sourd congénital » ou de « sourd de naissance ».

On sait les répercussions très lourdes de la surdité sur l'acquisition du langage chez l'enfant. D'après l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), « un enfant hypo-acousique est celui dont l'acuité auditive est insuffisante pour lui permettre d'apprendre sa propre langue, de participer aux activités normales de son âge et de suivre avec profit l'enseignement scolaire général ».

C'est pourquoi, si la surdité est présente dans les années qui précèdent l'acquisition du langage oral, on parle de « sourd prélingual », par opposition au « sourd postlingual », « devenu sourd » ou « sourd tardif » chez qui la surdité est apparue après l'acquisition du langage. On nommera « presby-acousique » une personne qui présente une déficience auditive liée au vieillissement de l'oreille.

La surdit  vue comme diff rence

Dans les ann es 1970, le terme « Sourd » avec une majuscule fait son apparition. Il est employ  par la communaut  linguistique, culturelle et sociale de ceux dont la langue des signes est le moyen habituel et naturel de communication, soit environ 100 000 personnes en France. Ces « sourds-signeurs » se d signent parfois comme les « vrais sourds ». Le terme « Sourd » entre pour eux en opposition avec le terme « malentendant », qui d signe alors une personne dont le mode de communication habituel est la parole orale et qui utilise pour compenser la lecture labiale, que sa perte auditive soit l g re ou profonde.

Il est donc ici question d'une langue minoritaire, de diff rence culturelle et de communaut ... la notion de handicap a disparu ! Actuellement, on observe un nouveau changement linguistique. On ne parle plus « d'un sourd », « d'un d ficient auditif » ou « d'un malentendant », expressions qui identifient l'individu   son handicap ; on parle d sormais « d'une personne sourde », « d'une personne qui a une

“ **Que Votre Altesse ne craigne rien, il est sourd comme un pot, dit sans baisser la voix la duchesse...** ”

Marcel Proust - *  la recherche du temps perdu*

d ficiance auditive » ou « qui est en situation de handicap auditif », rel guant ainsi la surdit    un attribut parmi d'autres, comme on pourrait dire « une personne blonde ». Ces d nominations qui tant t renforcent les identit s et tant t les invalident ne font que refl ter la difficult     tablir une fronti re entre « normal » et « pathologique » et nous renvoient   des questions politiques, sociales et  thiques bien plus larges.

  **Emilie Ernst**
Orthophoniste
Docteur en Psychologie Cognitive

Enqu te

- Et vous, quels termes utiliseriez-vous pour vous d finir ?
 - Quelle repr sentation de la surdit  vous convient ?
 - En quels termes parlez-vous habituellement de votre surdit  dans votre cadre familial, professionnel, amical ?
- Nous comptons sur vos r ponses !

 crivez-nous :

75, rue Alexandre-Dumas
75020 Paris
emilie.ernst@orange.fr

2 expressions devenues politiquement incorrectes...

« Je suis sourdingue ! »

Le terme « sourdingue » est attest  dans la langue fran aise depuis 1926. Il est form  sur la base du mot sourd   laquelle a  t  ajout  le suffixe argotique -ingue.

« Je suis sourd comme un pot ! »

Si les Fran ais utilisent l'expression «  tre sourd comme un pot », connaissez-vous les images employ es par nos voisins ?

Pays / R�gion	Expression �quivalente	Traduction litt�rale
Allemagne	Stocktaub sein	�tre sourd comme un b�ton/ une canne
Br�sil	Ser surdo como uma porta	�tre sourd comme une porte
Espagne	Estar sordo como una tapia	�tre sourd comme un mur
Grande-Bretagne	To be deaf as a post To be deaf as a doorknob	�tre sourd comme un poteau �tre sourd comme une poign�e de porte
Isra�l	באכיליק ומכ שריח	Sourd comme un mur/une pierre
Italie	Essere sordo come una campana	�tre sourd comme une cloche
Portugal	Surdo como uma porta	�tre sourd comme une porte
Roumanie	A fi surd ca p�m�ntul	�tre sourd comme la terre
Serbie	Biti gluv kao top	�tre sourd comme un canon

La lecture labiale

Jacqueline Guibert, orthophoniste, nous présente les avantages d'un stage collectif de lecture labiale.

Pouvez-vous nous résumer votre parcours professionnel, vos liens avec l'ARDDS et les stages de lecture labiale ?

Il y a trois ans maintenant, l'on m'a proposé de faire partie d'un projet expérimental de Réseau pour les devenus-sourds après 60 ans en Loire-Atlantique.

Mon activité prévoyait l'organisation d'un réseau d'orthophonistes exerçant en cabinet libéral ainsi que leur formation à la rééducation des sourds et devenus-sourds après 60 ans. Lors de ma prise de poste, mon responsable M. Jahan, fondateur du réseau, m'a demandé d'approfondir mes connaissances de lecture labiale avec le stage d'été de l'ARDDS. J'étais depuis 15 ans déjà orthophoniste dans une association, l'APAJH, pour déficients sensoriels, de niveau Collège-Lycée. J'ai donc toujours recouru à la lecture labiale pour optimiser la communication avec les jeunes sourds ou malentendants - méthode globale avec contours d'oreille allumés.

En ce qui concerne mes 25 années en cabinet libéral rural, je n'ai jamais eu de demande de rééducation pour adultes malentendants. Et les enfants malentendants ou sourds étaient dirigés vers des structures spécialisées.

Mon employeur m'a donc inscrite au stage d'Annecy. Là, pour la première fois, j'ai été confrontée à la rigueur de la méthode analytique de Jeanne Garric, sous la direction de Emilie Ernst, qu'il est inutile de présenter à l'ARDDS, tant ses talents d'orthophoniste sont connus de tous. Les anciens Brigitte, Joëlle, Marc et Odile ont accepté ma présence dans leur groupe, et par ailleurs ont tout fait pour me mettre à l'aise dans ce nouveau monde inconnu : le stage d'été de l'ARDDS.



Il y a quelques années (voir n° 168) l'équipe des orthophonistes avait dévoilé comment étaient préparés les stages lors d'un week-end mêlant retrouvailles et travail! Pouvez-vous nous en dire davantage ?

La préparation pour ce stage d'été ne se résume pas au fameux week-end où nous sommes tous fortement conviés à travailler ensemble (à Paris pour les 2 dernières années). En effet, Emilie prend le soin de répartir les tâches à chacun (sons, syllabes, mots, phrases, textes, etc.) plusieurs semaines à l'avance. Chacun de son côté prépare les supports (mots, phrases, etc.) selon des critères très précis. Lors du week-end de rencontre, nous soumettons notre travail au reste de l'équipe présente. Celui-ci n'est validé qu'après avoir été passé au crible : respect de la méthode, de la progression dans les différents groupes, pertinence des thèmes abordés, etc.

Nous essayons de rester rigoureux dans ce travail qui peut être un casse-tête, ce qui n'empêche pas d'aborder cette tâche avec humour : crises de fous rires, contrepèteries et autres jeux de mots ridicules! (À quand un bêtisier de nos préparations?)

La journée a été longue surtout pour ceux qui viennent de loin. Le dimanche matin, autour d'un petit-déjeuner préparé par Brigitte, nous finissons les fiches et réfléchissons aux dysfonctionnements du stage précédent afin d'y remédier. Des idées nouvelles sont proposées.

Nous nous séparons donc, avec, à nouveau, ce matériel commun à améliorer, et d'autres à rechercher. Nous nous engageons à faire parvenir le tout à Emilie, quelques semaines avant le stage d'été. Pour moi ces préparations m'ont paru incontournables pour être dans l'esprit non seulement de la méthode mais aussi du stage.

En quoi la méthode de Jeanne Garric se différencie-t-elle d'autres méthodes de lecture labiale ?

La méthode de Jeanne Garric est une méthode analytique. Au départ, tout doit être lu sur les lèvres et le visage : c'est justement la difficulté de la méthode et, à la fois, son intérêt.



Au quotidien, la communication ne se passe pas ainsi : communiquer c'est analyser le contexte dans lequel on est, anticiper, suppléer mentalement et attraper quelques indices visuels labio-faciaux. Tout un chacun sait faire cela : l'être humain sait donner du sens à partir de ces mécanismes. Pourquoi contrairement aux autres méthodes Jeanne a-t-elle choisi de n'enseigner d'abord que la lecture labio-faciale ? Cela vient de ce que nous n'avons pas l'habitude d'interpréter ces mouvements, ces signes.

Cette méthode nous dit qu'avec une attention et une concentration plus soutenues, certains sons peuvent être lus. Tout ceci permet d'éviter les traquenards de la méthode globale, à savoir : devinette, vagabondage de l'esprit, etc.

Bien sûr, tout n'est pas résolu mais si nous laissons moins de place à l'imaginaire en nous concentrant sur les mouvements des lèvres alors nous saisissons plus d'indices et, de ce fait, nous ferons moins d'erreurs.

Un stage collectif de lecture labiale donne l'impression de progresser et d'évoluer plus rapidement qu'au cours de séances individuelles, qu'en pensez-vous ?

Pourquoi les stagiaires ont l'impression de progresser davantage en une semaine en groupe, qu'en un an en séances individuelles ? Je n'aurai sans doute pas toutes les réponses. Cependant après avoir pratiqué dans des stages, une rééducation intensive (bégaiement et aphasie pour mon cas) en groupe, plusieurs heures, de trois à huit heures parfois, et sur plusieurs semaines, il a toujours été constaté, par les stagiaires et les professionnels de santé, même extérieurs au stage intensif, des progrès plus rapides, voire étonnants et durables.

Au-delà de ce constat, essayons de comprendre certains mécanismes de la rééducation intensive de groupe. En effet, plusieurs facteurs interviennent :

1. la durée des séances

En trois heures la stimulation en vue d'une acquisition précise est nécessairement plus longue et plus régulière.

Lorsque des difficultés récurrentes apparaissent, la mémorisation à court terme est sans arrêt stimulée pour obtenir un encodage à long terme.

Ainsi une difficulté peut être corrigée non pas ponctuellement comme cela peut être en cours individuel - ce serait de l'acharnement de répéter par exemple 15 fois la même chose en 1/2 heure - mais continuellement au cours des 18 heures de la semaine.

2. la dynamique de groupe

• Les stagiaires ne ressentent pas la pression de la même manière, elle est de toutes les façons moins forte. Le rapport d'autorité entre orthophoniste et stagiaires est moins perceptible.

- Du point de vue de la *concentration* : si une personne décroche par saturation ou fatigue générale, elle peut se mettre en stand by pour quelques minutes, pour participer à nouveau dès que disponible. En rééducation individuelle si le patient décroche ou n'est pas en forme, il perd le bénéfice de la séance ; lorsqu'il reviendra, il pourra peut-être se rappeler de ce qu'il avait fait 15 jours auparavant, à moins qu'il ne faille tout reprendre à nouveau.
- *L'expérience* des échecs des uns et des autres est profitable à tout le groupe : il n'est pas rare que les stagiaires entre eux arrivent à se corriger de façon plus pertinente que par l'intervention directe de l'orthophoniste. Chacun apporte donc sa pierre à l'édifice.
- *Les échanges* dans le groupe sont plus riches du fait que les stagiaires viennent d'horizons différents et que « Le stage d'été » est un moment unique dans l'année. Les réactions émotionnelles sont fortes pour bon nombre d'entre nous et nous ne sommes pas prêts d'oublier tel ou tel moment du stage.



Chacun pourrait décliner d'autres raisons sans doute.

Pour moi ce stage est toujours un moment de rencontre, de partage des connaissances, professionnelles ou pas, non seulement avec les orthophonistes mais aussi avec les stagiaires.

Merci à tous et à toutes, à bientôt à Merville 2008.

□ **Propos recueillis par Manuella Lefèvre**

Les nouveautés de Brest

Cette année nous avons eu deux innovations au cours de la première semaine de stage qui s'est déroulée à Brest.

Bien sûr, nous avons également participé au Loto organisé par Reine et les lots étaient particulièrement nombreux cette année.

La première surprise est arrivée grâce à Manuella qui a l'habitude de toujours dire bonjour aux messieurs qu'elle rencontre. Cette fois, c'était un secouriste venu faire un stage d'enseignement dans les mêmes locaux. Il a aimablement proposé de nous

faire un exposé sur les premiers secours d'urgence. Nous vous avons présenté un moyen mnémotechnique pour appeler les services d'urgence dans *la Caravelle* précédente.

L'autre nouveauté a été l'organisation de jeux en lecture labiale par les orthophonistes pour ceux et celles qui souhaitaient participer.

Nous avons été regroupés par niveau d'apprentissage en lecture

labiale et ces jeux ont remporté un franc succès : toute une soirée, nous avons deviné des énigmes, inventé des suites abracadabrantes à des phrases proposées par nos orthophonistes.

Tout s'est déroulé dans la bonne humeur, mais pas question de tricher, les orthophonistes veillaient au sérieux du déroulement!

Nous nous sommes couchés fort tard, car ce fut passionnant.

□ Béatrice Velay

Orthophoniste en formation

J'ai participé au stage de lecture labiale à Brest, du 25 au 31 août dernier, et ce fut une semaine passionnante! C'est par la radio que j'ai pu prendre connaissance de cette formation, ouverte aux étudiants orthophonistes (j'entre en deuxième année, à l'école de Paris). Après quelques échanges de fax et coups de fil, j'ai été accueillie très généreusement par les responsables et organisateurs de l'ARDDS.



Je me trouvais dans le groupe d'initiation à la lecture labiale, animé par Émilie, et c'est avec un grand plaisir que j'arrivais chaque matin au Centre Keraudren, où je retrouvais les membres du groupe et les quelques personnes que mon statut d'externe m'avait toutefois permis de rencontrer. L'ambiance chaleureuse a certainement participé à mon enthousiasme!

Notre groupe était composé de dix à onze personnes, dont quatre entendants (deux conjoints et une orthophoniste/logopède fraîchement diplômée de Belgique, découvrant comme moi cette méthode de communication).

Nous avons quotidiennement trois heures de cours, pendant lesquelles j'ai pu découvrir et apprendre tout un tas de choses, mieux comprendre ce que peut être la vie quand on entend mal (même si cette situation m'était un peu familière : mon grand-père était devenu sévèrement sourd, après avoir travaillé des années auprès de machines extrêmement bruyantes). D'un point de vue pratique, j'ai appris, par exemple, qu'il ne servait à rien (au contraire) d'articuler exagérément ou de parler trop lentement pour se faire comprendre, de scander chaque syllabe de la tête (pas facile au début de se départir de certains réflexes!).

J'ai réalisé la difficulté à reconnaître

des sons très proches dans l'articulation, la concentration à fournir pour lire sur les lèvres. Grâce à plusieurs personnes, j'ai pu également découvrir et observer des contours d'oreille et implants cochléaires. Et puis, en tant qu'étudiante, j'ai eu une vision plus concrète de mes cours de phonétique ou d'audition, d'autant plus qu'Émilie pimentait le tout d'apartés « orthophoniques ».

Autre grand souvenir : la soirée d'initiation à l'alphabet dactylogique, délivrée par Aline et Émilie! La fiche récapitulative des signes est désormais affichée chez moi : à ce qu'il paraît, ça s'oublie très vite...

Je remercie toute l'équipe de l'ARDDS, ses participants et les orthophonistes, particulièrement Émilie, d'avoir éclairé un peu plus ma lanterne de future « ortho » et de m'avoir peut-être « ouvert une voie »?

□ Angélique Alleman

Témoignage d'une stagiaire

Grâce à Internet, j'ai découvert l'ARDDS et les stages de lecture labiale à Dijon. Ma sœur Madeleine et moi-même avons été enthousiasmées.



Je me suis donc inscrite au stage de lecture labiale à Brest à la 1^{re} session. Étant fonctionnaire territorial au Conseil Général de la Côte-d'Or, j'ai demandé la prise en charge en formation continue par le FIPHP (Fonds pour l'insertion des handicapés dans la fonction publique) mais quelle galère pour avoir enfin une réponse positive. Mes pensées s'évadèrent donc vers la Bretagne... Le jeudi 16 août, j'eus donc le plaisir de retrouver ma sœur à la gare de Brest et de découvrir le centre Keraudren. À l'arrivée, un panneau d'affichage ARDDS nous indiquait la marche à suivre (clés, repas, réunion, etc.). Nous avons donc pris possession de notre chambre au fin fond du couloir au 2^e étage avec vue sur la roseraie.

Puis, nous sommes redescendues en salle de réunion où les cinq organisateurs nous ont informées du déroulement du stage (présentations, horaires, groupes avec les orthophonistes).



Gustave et son appareil

Ayant déjà fait notre 1^{er} stage de débutantes à Dijon en externes, nous sommes retrouvées au cours Moyens I où quelques révisions nous ont remises sur les rails avec la parfaite articulation de Marie-Claude.

Puis, nous sommes passées en Moyens II dont le nombre de stagiaires était plus important et où le rythme était plus rapide. Marielle, tout droit diplômée chez nos amis belges (là-bas on dit *logopède* et non pas *orthophoniste*), avait une dextérité à jongler avec les mots, les explications au tableau et les mimiques de façon étonnante. Et, malgré la concentration, ce fut un réel plaisir, surtout lors des jeux.



Un repas entre deux séances de lecture labiale

Les repas très conviviaux au self nous ont fait découvrir les histoires d'oreilles et personnelles des autres stagiaires.

Hélas, le beau temps n'était pas au rendez-vous lors de la sortie en mer et des visites du château de Kerjean et des enclos paroissiaux, mais qu'importe puisque la chaleur humaine, elle, était bien présente.



Une sortie dans la rade de Brest



Une pause dessin

Félicitations à Jean-Pierre, Reine, Betty, Michel et Manuella pour l'organisation sans faille de ce stage que j'espère poursuivre dans les années à venir.

□ Anne Chalan Belval

Le stage de lecture labiale en BD.



□ Marie-Claude Heydemann

Les fantômes de Goya

Le dernier film de Milos Forman traite de l'Espagne à la fin du XVIII^e siècle, à l'époque où l'inquisition fait rage, et où les guerres napoléoniennes déchirent l'Europe. Goya, peintre officiel de la monarchie et des puissants du royaume, s'avère avoir été un des témoins privilégiés de ces tragiques événements. Ce talentueux et singulier peintre espagnol est le fil conducteur du film. Concernant son propre parcours, c'est le destin d'un homme, en pleine gloire brutalement frappé de surdité totale et définitive, qui est évoqué.

Le film, les soubresauts de l'histoire

Pourtant, il ne s'agit pas d'une biographie, ce que l'on peut peut-être déplorer un peu car la destinée et la vie de Francisco de Goya sont édifiantes. Les deux personnages principaux sont fictifs.

Il s'agit de frère Lorenzo, moine fanatique, et Inès Bilbatua, jeune fille d'un riche marchand. Inès (Natalie Portman) est arrêtée et torturée par des prêtres inquisiteurs qui lui font avouer qu'elle est juive, alors qu'elle est chrétienne. Ils la garderont prisonnière à vie.

Dans une scène mémorable, le père d'Inès fait tourner un dîner guindé en tribunal de l'absurde : il saucissonne et torture le frère

Lorenzo pour lui faire avouer non des hérésies mais des idioties, et prouver ainsi qu'en soumettant sa fille au même traitement, on n'a rien prouvé.

Lorenzo, l'opportuniste, quant à lui, est victime du scandale et se voit contraint de fuir l'Espagne et l'Inquisition. Plusieurs années plus tard, il réapparaît comme ministre de Bonaparte, avant de subir le châtement administré aux méchants et aux traîtres lorsque le pouvoir change à nouveau de main.

L'affreux Lorenzo ne se rend pas seulement coupable de spectaculaires retournements de soutanes : de ses assauts lubriques dans les geôles de l'Inquisition contre l'innocente Inès est née une enfant, vite expédiée dans un couvent.

Or, l'arrivée des troupes françaises a fait sortir Inès de son cachot, et, celle-ci, à demi-folle, est hantée par une idée fixe : retrouver sa fille.

Les « fantômes » de Milos Forman et ceux de Goya

Le film montre un pays en transition, malmené par les soubresauts de l'histoire.

Le réalisateur, Milos Forman, d'origine tchécoslovaque, ne cache pas les parallèles entre les thèmes du film et sa propre expérience, les propres traumatismes qu'il a connus dans sa vie : la déportation et la mort de ses parents à Auschwitz, le printemps de Prague... Il a déclaré : « J'ai recherché dans la vie de Goya les échos de ma vie sous le nazisme et le communisme ». Là se situent vraisemblablement les fantômes de Milos Forman.

Dans le même registre, beaucoup de tableaux de Goya, tels que ses



fameuses « peintures noires » par exemple, représentent des créatures difformes, démoniaques, fantomatiques.

L'univers pictural de Goya en est peuplé. Les obsessions morbides de l'artiste se sont apparemment nettement accentuées à la suite de la mystérieuse grave maladie qui l'a atteint en 1794, dont il a failli mourir et qui l'a rendu complètement sourd. Depuis la pompe courtisane du peintre officiel de la cour à ses débuts, son style a évolué vers une « peinture libre », cynique, dérangeante, voire carrément morbide (« Saturne dévorant ses enfants »). Nous le savons, devenir sourd adulte peut facilement conduire à la dépression, l'isolement social, les idées noires... et on peut aisément imaginer que pour Goya aussi, cela a dû influencer sur son œuvre.

Programme des sorties ARDDS Paris

Samedi 19 janvier 14 heures

Le Musée de la Chasse et de la Nature de Paris installé hôtel Guénégaud avec visite guidée accessible aux DSME.

Samedi 9 février 11 heures

Exposition Giacometti au centre Pompidou avec visite guidée accessible aux DSME.

Samedi 29 mars 14 heures

Promenade dans l'ancien « Village de Belleville », nous traverserons son charmant parc.

Palais des Congrès

Une boucle à induction magnétique a été installée au Palais des Congrès de la Porte Maillot à Paris, cette boucle est utilisée à la fois pour les malentendants et pour les traductions simultanées en plusieurs langues.



Une vision hollywoodienne et absurde de la surdité

Le thème de la probable influence de la surdité acquise sur l'inspiration du peintre n'est absolument pas envisagé dans le film, au contraire. Une fois de plus, la langue des signes y apparaît comme le remède systématique, évident, radical, et facile d'accès pour combattre une surdité totale brusquement apparue chez un individu de près de 50 ans ! Le personnage de Goya est affublé quasi en permanence d'une sorte de valet-interprète miraculeux qui lui transmet en tant réel tout ce qui se dit en langue des signes. Dans de telles conditions, la surdité est gommée, elle devient presque anecdotique...

La présence d'un interprète au XVIII^e siècle et l'utilisation de la LSF par Goya sont très peu plausibles (Goya pour pallier sa surdité se servait de l'écrit via ses fameux « Carnets de conversation »). Et si certains peuvent trouver anachronique que tout Madrid puisse parler anglais dans cette Espagne du XVIII^e siècle (évidemment), que dire de l'emploi à outrance de l'ASL (American Sign Language, la langue des signes américaine)... incongrue à souhait ! Finalement, « Les fantômes de Goya » déçoit un peu. C'est une fresque historique un peu bancal, les personnages principaux sont peu intéressants. En revanche, il mérite qu'on aille le voir car il donne l'occasion d'admirer l'œuvre remarquable du peintre - beaucoup de tableaux apparaissent dans le film.

□ Aline Ducasse

Décembre 2007

Le mime Marceau ami des sourds

Le mime Marceau est mort le 22 septembre dernier, âgé de 84 ans. Les médias lui ont rendu un hommage unanime. Journaux, télévisions n'ont pas tari d'éloges sur sa carrière exceptionnelle. Mais très peu ont mentionné qu'il s'était dévoué pour la cause des sourds.



Marcel Marceau, de son vrai nom Marcel Mangel, a eu une jeunesse douloureuse. Son père, juif alsacien, est déporté et meurt à Auschwitz. Lui-même s'engage dans la Résistance. Dès la fin de la guerre, il se lance dans le théâtre avec la troupe de Jean-Louis Barrault. En 1947 il abandonne le théâtre pour se consacrer au mime. Il crée le personnage de « Bip », sorte de Pierrot lunaire, au visage blanchâtre avec une tache noire sous chaque œil et un grand chapeau gris surmonté d'une rose. Marceau a une capacité d'expression hors du commun. Avec lui, l'art du mime prend un essor prodigieux. Le plus étonnant est que, à ses débuts, il remporte surtout des succès à l'étranger avant d'être pleinement admiré et consacré par le public français. Sur son exemple, de nombreuses écoles de mime s'ouvrent aux quatre coins du monde.

Instinctivement les sourds sont attirés par son spectacle. Avec lui, ils peuvent s'affranchir de l'esclavage que constituent la non-compréhension de la parole et la nécessité du sous-titrage. Ils se sentent réhabilités et haussés au même niveau que les bien-entendants. Les sourds de naissance qui utilisent la langue des signes sont particulièrement séduits. Tous admirent le maître. Certains essaient de l'approcher en espérant accéder à son art difficile. C'est là que me revient un souvenir des années soixante quinze. Un jeune homme de l'ARDDS, devenu sourd profond dans sa petite enfance et qui avait beaucoup de mal à s'exprimer, me demanda de l'aider à rencontrer le grand mime. Après quelques démarches, je pus obtenir un rendez-vous. Marcel Marceau nous reçut dans sa loge du Théâtre des Champs Élysées, à la fin de son numéro. Tout en se démaquillant, il conseilla notre ami avec grande affabilité. Sans le décourager, il lui fit comprendre, en utilisant les gestes les plus expressifs, que le métier de mime demande beaucoup de travail et de sacrifices, avec peu de chance d'en faire un gagne-pain. Il l'invita à assister aux répétitions de sa troupe.

J'ai ensuite perdu de vue notre jeune sourd, mais je retiens de cet entretien les grandes qualités humaines de Marcel Marceau, sa gentillesse naturelle et l'attention profonde qu'il portait aux malheurs d'autrui.

□ René Cottin

Formation et entraînement à la lecture labiale

à Merville (Nord) - Août 2008

L'ARDDS (Association de réadaptation et de défense des devenus-sourds) organise, en août 2008, à Merville (Nord), deux séjours de formation et d'entraînement à la lecture labiale d'une semaine chacun :

- du samedi 16 au samedi 23 août;
- du dimanche 24 au dimanche 31 août.

Ces séjours destinés aux devenus-sourds et aux malentendants peuvent accueillir également des orthophonistes et des élèves-orthophonistes intéressés par l'apprentissage de l'enseignement de la lecture labiale.

Pour les personnes en activité, ces stages peuvent être effectués dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Le programme consiste en un cours magistral et en exercices de lecture labiale le matin, les après-midi étant libres. Des sorties et des excursions en car sont organisées (généralement une journée complète et un après-midi par semaine).



Les participants sont logés en pension complète, en chambre individuelle ou en chambre double. L'attribution des chambres se fera en fonction de leur disponibilité.

Le prix du séjour par personne et pour une semaine, formation, excursions en car et visites comprises, s'élève à 520 euros en chambre individuelle (avec sanitaires privés) et à 460 euros en chambre double (avec sanitaires privés) ou en chambre individuelle avec sanitaires collectifs (lavabo dans la chambre). Dans le cas de prise en charge par un organisme extérieur (formation professionnelle continue...), le prix du séjour est 620 euros pour une semaine.

Les personnes résidant dans la région peuvent s'inscrire au stage sans hébergement ni sorties et excursions (nous consulter).

En raison de la nécessité de réserver longtemps à l'avance et du nombre limité de places, nous vous conseillons d'envoyer très vite votre bulletin d'inscription en indiquant le séjour souhaité et en joignant un chèque de 230 euros pour la réservation.

Les participants non membres de l'ARDDS devront établir, en plus, un chèque de 28 euros à l'ordre de l'ARDDS. Le solde devra être réglé avant le 15 mai 2008.

En cas de désistement, les personnes inscrites ne pourront obtenir le remboursement des sommes versées qu'en cas de force majeure ou bien si un remplaçant a été trouvé.



Demande d'inscription aux stages d'août 2008 à Merville (Nord)

À retourner à : ARDDS (inscriptions sessions de lecture labiale Merville)
75, rue Alexandre-Dumas - 75020 Paris, accompagné de votre règlement

Nom-Prénom :

Adresse :

N° Tél./Minitel :

E-mail⁽¹⁾ :

Date de naissance :

Session souhaitée :

Nom du colocataire si chambre double :

Avez-vous déjà suivi des séances de lecture labiale? oui non

En individuel - en collectif :

Quand et pendant combien de temps :

Avec la méthode Jeanne Garric? oui non ne sais pas

BAL :

Profession :

Type de chambre souhaité :

⁽¹⁾ Êtes-vous d'accord pour que votre adresse E-mail soit éventuellement communiquée aux autres stagiaires?

Emploi et surdité

L'UNISDA et l'AFIDEO ont organisé conjointement le 13 novembre 2007 un colloque sur le thème « Emploi et surdité ». La salle de l'UGC de Paris La Défense lieu de cet événement était comble. L'assistance était composée de personnes sourdes ou malentendantes et de représentants des fonctions ressources du personnel de différentes entreprises.

Une réussite sur tous les plans ce colloque! Nous sommes d'abord accueillis par des jeunes gens particulièrement chaleureux qui nous invitent à nous restaurer; nous avons quelques minutes pour saluer des têtes connues, et le colloque démarre sur les chapeaux de roue, avec un présentateur qui s'exprime en LSF. Tout a été prévu pour que tous comprennent les interventions : la boucle magnétique fonctionne et la vélotypiste nous retransmet toutes les interventions sur écran.

Chaque président d'association représentée exprime parfaitement nos difficultés particulières en milieu professionnel : la tension permanente pour comprendre, la fatigabilité en environnement bureautique, l'impossibilité de préciser le handicap auditif sur le CV, le besoin de communiquer en LSF pour certains, le manque d'accessibilité aux centres relais... Puis, au fur et mesure de l'avancée du colloque, des responsables de grandes entreprises apportent des

réponses techniques et humaines qui redonnent le moral à tous ceux qui sont dans la salle.

L'après-midi est consacrée aux témoignages des salariés sourds et malentendants qui apportent une preuve magistrale de courage et de réussite, bien plus que des discours. Nous n'oublierons pas le chef de partie du restaurant Clément, le designer, le commercial qui est parti en Chine, l'employée des Assédic de Marseille, la documentaliste, l'équipe qui travaille au groupe Orange, l'ingénieur, l'infirmière. Bravo aux organisateurs et aux 280 personnes qui étaient dans la salle.

□ **Suzy Bassolé**

Annonces recueillies au cours de ce colloque :

Thalès et le ministère de la Justice ont confirmé vouloir mettre en place des expérimentations de services d'accessibilité à distance pour leurs salariés ou agents sourds, de façon complémentaire aux centres relais téléphoniques.

Le président de l'AGEFIPH et le directeur du FIPH ont rappelé leur disposition à accompagner et à appuyer ces initiatives.

Centres relais téléphoniques :

« Quant à l'accessibilité et la signification de ce terme pour les personnes sourdes, je n'oublie naturellement pas un aspect primordial : celui de l'accessibilité du téléphone.

Dans un univers toujours plus tourné vers les technologies de l'information et de la communication, comment accéder à l'emploi, comment s'y maintenir quand on est privé d'un outil aussi indispensable que le téléphone? C'est pourtant à cet obstacle que sont confrontés aujourd'hui des milliers de personnes sourdes.

C'est la raison pour laquelle je veux travailler, avec Christine Lagarde et Luc Châtel, au développement des centres relais pour les personnes sourdes. »

□ **Valérie Letard**
Secrétaire d'État à la Solidarité

Brèves

Galette des Rois

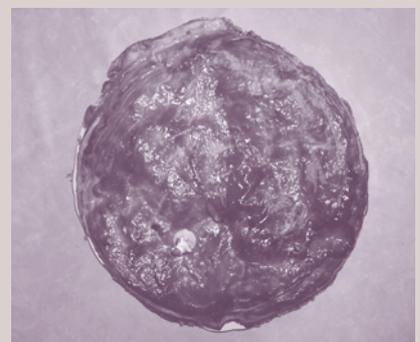
(pour 6 personnes)

Ingrédients

- 2 paquets de pâte feuilletée (ronds)
- 120 g de poudre d'amandes
- 100 g de sucre
- 50 g de beurre mou
- 1 œuf entier (gros, sinon 2 petits)
- 1 œuf pour les finitions (blanc pour souder, jaune pour dorer)
- 1 fève

Préparation :

Déroulez le premier rond de pâte feuilletée en laissant le papier sulfurisé sur la plaque à pâtisserie. Dans un saladier, mélangez rapidement tous les ingrédients. Étalez ce mélange sur la pâte feuilletée en laissant un bord de 2 cm. Placez la fève au milieu. Badigeonnez tous les bords avec le blanc d'œuf. Recouvrez avec la deuxième pâte feuilletée. Soudez les bords avec les doigts. Dessinez un quadrillage avec un couteau,



badigeonnez avec le jaune d'œuf mélangé à une cuillère à soupe d'eau.
Cuisson : 10 minutes à 220° (th 7) dans un four préchauffé puis 25 minutes à 150° (th 5).

□ **Manuella Lefèvre**



75 ARDDS nationale Siège et section parisienne

Responsable :
Aline Ducasse
75 rue Alexandre-Dumas
75020 Paris
Fax : 01 44 62 63 24
contact@ardds.org
www.ardds.org

Bulletin d'adhésion/ d'abonnement

Option choisie	Montant	
• Abonnement seul (4 numéros) . . .	28 €	<input type="checkbox"/>
• Adhésion avec journal	26 €	<input type="checkbox"/>
• Adhésion sans journal	12 €	<input type="checkbox"/>

Bien préciser les options choisies

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Fax :

Courriel :

Date de naissance :

Actif ou retraité :

Désire une facture (pour les professionnels) :
 Oui Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :
(enveloppe timbrée à joindre)
 Oui Non

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre
de l'ARDDS.

Nos sections & activités

38 ARDDS 38 – Alpes
Responsable :
Anne-Marie Choupin
29 rue des Mûriers
38180 Seyssins

Permanences :
1^{er} lundi du mois de 17 heures
à 18h30 à l'**URAPEDA**, 5 place
Hubert-Dubedout à Grenoble
3^e lundi du mois
de 14h30 à 16h30 au
Centre de Prévention des Alpes
3 place de Metz à Grenoble;
Renseignements :
Tél./Fax : 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr

44 ARDDS 44
Loire – Atlantique
Responsable :
Huguette Le Corre
4 place des Alouettes
44240 La Chapelle-sur-Erdre
Fax : 02 40 93 51 09

Accueil
Réunion amicale le 2^e samedi
du mois, de 15 heures
à 17h30

46 ARDDS 46 - Lot
Responsable :
Monique Asencio
**Espace Associatif Clément-
Marot**
46000 Cahors
asencio.monique@wanadoo.fr

75 ARDDS 75
Accueil
Jeudi de 14 à 18 heures
(hors vacances scolaires zone C)
75 rue Alexandre-Dumas
75020 Paris

**Séances d'entraînement
à la lecture labiale**
Jeudi de 14 à 16 heures
(hors vacances scolaires zone C)
75 rue Alexandre-Dumas
75020 Paris

Sorties
Un samedi par mois
Nicole Hameau
7 rue des Rigoles – 75020 Paris
Fax : 01 44 62 63 24
sorties@ardds.org

56 ARDDS 56
Bretagne – Vannes
Responsable : Pierre Carré
106 avenue du 4-Août-1944
56000 Vannes
Tél./Fax : 02 97 42 72 17

Accueil
Réunion amicale le mardi
dès 17 heures
Maison des Associations
6 rue de la Tannerie
56000 Vannes
Lecture labiale
Mardi à partir de 17 heures
Maison des Associations
6 rue de la Tannerie
56000 Vannes
Lundi à 15 heures, **salle Argoat**
Maison-Mère des Frères
56800 Ploërmel

57 ARDDS 57
Moselle – Bouzonville
Responsable : Gustave Fegel
Maison Sainte-Croix
57320 Bouzonville
Tél./Fax : 03 87 57 99 42
Permanence le 1^{er} jeudi du mois
Mairie de Bouzonville,
de 14 heures à 15 heures
Rencontre et partage
le 1^{er} lundi du mois
Espace S^{te}-Croix, 17h15

64 ARDDS 64
Pyrénées
Responsable : René Cottin
Maison des Sourds
66 rue Montpensier
64000 Pau
Tél./fax : 05 59 81 87 41
Réunions, cours de lecture labiale et
cours d'informatique hebdomadaires

85 ARDDS 85 - Vendée
Responsable : Michel Giraudeau
4 rue des Mouettes
85340 Île d'Olonne
Tél./fax : 02 51 32 11 11
ardds85@orange.fr

Et n'oubliez pas de venir sur le site
de l'ARDDS : www.ardds.org
informations
sur l'actualité du monde sourd
et sur la vie de l'ARDDS.